

Ghisonaccia Journal

NEWSLETTER TRIMESTRIELLE
DE LA VILLE DE GHISONACCIA

N°1

Spécial Déchets :

ENSEMBLE POUR PROTÉGER
NOTRE CADRE DE VIE

Sommaire

- 4 A la rencontre des ripeurs
- 7 Rencontre avec
Pascale Simoni d'U Casone





Chaque trimestre, vous retrouverez sur vos ordinateurs et vos tablettes numériques, « Ghisonaccia Journal », une newsletter qui mettra en relief une thématique importante de notre quotidien. Toutes les informations et les événements marquants seront également précisés et un focus sera effectué sur une association sportive ou culturelle de la commune. Nous avons choisi de consacrer ce premier numéro à la gestion des déchets et particulièrement à encourager l'acte de tri au sein de nos foyers.

Pourquoi trier ? C'est une nécessité pour notre planète de trier autant que possible nos déchets ! Pourquoi ? Pour les recycler, les valoriser, leur donner une deuxième vie... tout simplement ! L'enjeu est fondamental. Plus que jamais, notre devoir est d'agir collectivement pour protéger les ressources naturelles de notre planète et sa biodiversité. Le tri des déchets est un outil qui est en la possession de chacun d'entre nous pour réduire les pollutions.

Trier permet de diminuer le volume de déchets à enfouir.
Trier permet d'économiser de la matière première.
Trier, c'est générer des activités nouvelles.
Mais n'oublions pas une chose essentielle :
u megliu rifiutu hè quellu chì ùn pruducemu micca !

Bonne lecture !

Francis Giudici, Maire de Ghisonaccia

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :



Mairie de Ghisonaccia
Place de l'Hôtel de ville
20240 Ghisonaccia



04 95 56 15 10



<https://ghisonaccia.fr>

Directeur de la publication : Francis Giudici
Rédaction, photos : Jacques Philippe Santoni
Conception : Agence Sò addicte

Vivre éco-responsables en 10 actions clés

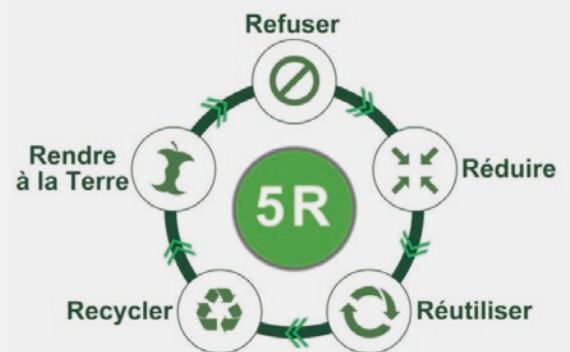
“ Respecter la nature et l’environnement au maximum ”

voici le crédo de l'écoresponsabilité.
Comment y arriver ?

Voici 10 actions simples pouvant être adoptées au quotidien :

<p>1 Limitez les emballages 26 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je limite mes emballages</i></p>	<p>6 Préférez les écorecharges 1 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Préférez des éco-recharges</i></p>
<p>2 Produisez du compost 40 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je fais du compost</i></p>	<p>7 Imprimez moins 6 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je n'imprime que ce qui m'est utile</i></p>
<p>3 Utilisez un Stop Pub 15 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je n'ai pas besoin de STOP PUB</i></p>	<p>8 Donnez vos anciens vêtements 2 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je donne mes vêtements</i></p>
<p>4 Réparez ou donnez vos appareils 16 à 20 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>Je fais réparer mes appareils</i></p>	<p>9 Préférez les cabas ou sacs réutilisables : 2kg de déchets en moins</p>  <p><i>J'utilise un cabas</i></p>
<p>5 Achetez en vrac 2 Kg de déchets en moins</p>  <p><i>J'achète à la coupe</i></p>	<p>10 Adoptez les gestes alternatifs : pour éviter de jeter des aliments, acheter à la juste quantité. 20 Kg de déchets en moins</p>  <p>STOP au gaspillage alimentaire</p>

Adopter la règle des 5 R pour diminuer sa production de déchets



Les consignes de tri des emballages, du papier et du verre. Les règles de dépôts de ces déchets dans les poubelles de tri. Les déchets à déposer à la déchèterie.

- **REFUSER** ce dont je n'ai pas besoin (pailles en plastique, sacs plastique, prospectus...)
- **RÉDUIRE** les emballages et autres sources de pollution
- **RÉUTILISER** ce qui peut avoir plusieurs vies, réparer si possible et privilégier l'échange, le tric, le partage plutôt que l'achat.
- **RECYCLER** tout ce qui peut l'être (verre, papier, cartons, emballages, déchets électriques et électroniques, meubles, tissus...)
- **RENDRE À LA TERRE** et composter les déchets organiques (végétaux, aliments, restes de repas, marc de café et sachets de thé, serviettes en papier, mouchoirs, essuie-tout...)



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus :
<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/eco-gestes-en-video>

Les ripeurs nous parlent de leur métier



Ils constituent une petite légion d'hommes et de femmes de l'ombre. On ne veut pas les voir, on ne veut pas les entendre et pourtant ils réalisent un travail formidable et exceptionnel, celui d'améliorer notre cadre de vie, celui de garantir la propreté de nos espaces publics.

Les éboueurs ou ripeurs méritaient bien d'un peu d'attention à travers les colonnes de cette newsletter.

Pour le territoire du Fium'Orbu Castelli et pour la commune de Ghisonaccia, les équipes de ripeurs collectent les ordures ménagères des habitants.

Si pour être ripeur, il n'y a pas besoin de formation spécifique et que le métier s'apprend au fil des jours, il offre, contrairement aux idées reçues, de véritables opportunités de carrière. Au bout de quelques années de service, un ripeur peut devenir chef d'équipe, responsable de collecte ou manager.



Une journée type :

5h00 -> 12h00

Entretiens avec l'équipe de la tournée de Ghisonaccia

Pierre Bernardi et Ange Erick Giacomini

Comment s'apprend le métier de ripeur ?

Pour être ripeur, il n'y a pas besoin de formation spécifique. C'est un métier qui s'apprend sur le tas. Les conseils des plus anciens sur les consignes de sécurité et les manœuvres sont indispensables. On sait très vite si on est fait pour ce métier ou non.

Pouvez-vous nous décrire votre métier, pour quelles raisons l'aimez-vous ?

Notre métier consiste à collecter les poubelles d'ordures ménagères, de verres, d'emballages, de papiers et également les cartons, dans toutes les communes du Fium'Orbu - Castelli. Nous avons aussi comme mission de veiller à la bonne adéquation entre les contenus et les contenants ainsi qu'à la propreté et l'accessibilité des points de collecte. Nous travaillons en équipe de deux par camion: un chauffeur et un ripeur. On ne va pas dire qu'on aime ce métier, mais c'est un métier utile et valorisant !



La collecte des déchets est un service public indispensable dans la vie des concitoyens, il permet de garantir la propreté et la salubrité de l'espace public. Nous essayons au mieux et avec les moyens que nous avons à disposition de rendre les communes plus propres. Ripeur, ce n'est pas franchement un métier de passion. Néanmoins, ce métier nous donne l'avantage d'avoir du temps libre pour nos familles et nos loisirs puisque nous travaillons de 5h à 12h.

Quels sont les inconvénients du métier de ripeur ?

Ce métier est fatigant, pénible et parfois même usant. Les matinées sont très physiques, nous soulevons des bacs lourds qui peuvent peser jusqu'à 80 kg. Pour donner un ordre d'idée, la collecte des ordures ménagères de Ghisonaccia représente 10 à 11 tonnes, 3 à 4 fois par semaine. Les ripeurs souffrent souvent de maux de dos et d'épaules en fin de carrière. Les aléas météorologiques constituent une difficulté supplémentaire à l'exercice de nos missions. Le froid matinal en hiver, la pluie ou les fortes chaleurs en été compliquent souvent la tâche. L'incivisme aussi nous impacte beaucoup. Les dépôts d'encombrants, les erreurs de tri que nous corrigeons autant que possible à la main, rallongent les manutentions et les temps de collecte. Cela complique fortement notre quotidien. Lorsque vous vous investissez pour assurer la propreté et que vous constatez régulièrement des abandons sauvages de déchets aux abords de vos outils de travail, c'est très décourageant. Nous avons 2 déchèteries gratuites sur le territoire, il faut le souligner.

Que souhaitez-vous dire aux gens sur votre métier ?

Nous aimerions éveiller les consciences, pour que notre travail soit respecté et considéré. Abandonner des encombrants ou ne pas respecter les consignes de tri, ce n'est pas anodin. Derrière un mauvais geste de tri ou un abandon sauvage, il y a un ripeur qui corrige l'erreur, un homme, un humain. Il faut en tenir compte. Nous invitons les usagers à se renseigner sur le tri et aussi à adopter les bons gestes. Nous leur demandons aussi de ne plus jeter des restes d'animaux morts dans les bacs d'ordures ménagères. D'abord parce que c'est interdit mais aussi afin de nous éviter d'en subir les désagréments. Toutes les informations sur les consignes de tri sont disponibles sur le site ou à l'accueil de la Communauté de communes.



Quelles ont été les évolutions du métier ?

Avant notre métier consistait uniquement à ramasser des ordures ménagères. Aujourd'hui il est plus complet, plus diversifié et forcément plus difficile. L'augmentation de la population, le déploiement du tri, la collecte des cartons font des tournées plus chargées, plus lourdes en termes de tonnage. Elles sont aussi plus longues puisque nous devons contrôler et régulièrement rectifier les erreurs de tri. Heureusement nous sommes bien équipés. Les dispositifs techniques et les technologies à bord de nos camions nous permettent de résorber de nombreuses situations et de manœuvrer confortablement.

Pouvez-vous nous décrire une journée type ?

Les tournées commencent à 5h00, nos camions sont répartis sur toutes les communes de la communauté, pour collecter soit les ordures ménagères soit le tri sélectif. Une fois que la collecte est terminée, les ordures ménagères (poubelles noires) sont vidées au centre d'enfouissement de Prunelli et le tri sélectif (poubelles jaunes, vertes et bleues) est vidé sur une plateforme de tri et de conditionnement située à Aghione. Nous rentrons ensuite au dépôt pour laver nos camions et faire un rapport des problèmes constatés sur le terrain au chef d'équipe.

Ne souffrez-vous pas d'un manque de soutien, de l'absence de regard des autres ?

L'agent s'adapte à la sensibilité du regard des autres. Quand l'agent de collecte passe, personne ne le remarque, à contrario quand il ne passe pas, tout le monde s'en rend compte. Nous savons donc que notre métier est important, indispensable. Si nous devons nous arrêter aux regards des autres, nous ne ferions pas ce métier. ■

Réduire et collecter



OUI pub

Les habitants peuvent choisir d'accoler l'autocollant « Oui Pub » sur leur boîte aux lettres s'ils souhaitent continuer à recevoir de la publicité. Aucun prospectus n'est plus distribué dans les autres boîtes aux lettres des habitants. Ce dispositif expérimental a démarré le 1er septembre 2022 pour une durée de 3 ans. Cette expérimentation est issue de la loi Climat et Résilience d'août 2021 et inspirée de la Convention citoyenne pour le climat. Son objectif : répondre à la sensibilité croissante des citoyens aux enjeux de réduction du gaspillage et permettre aux collectivités de réduire leurs charges liées à la collecte et au traitement des déchets.

Alors que l'autocollant « Stop Pub », instauré en 2004, permettait aux citoyens de ne plus recevoir de prospectus publicitaires dans leur boîte aux lettres, l'étiquette « Oui Pub » indique au contraire les boîtes aux lettres qui les acceptent.

En effet, même si « « Stop Pub » » avait été apposé sur environ un tiers des boîtes aux lettres, les imprimés publicitaires représentent encore près de 900 000 tonnes par an et « une part significative de cette publicité est jetée sans avoir été lue », rapporte l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



Ramassage des monstres

Si vous avez un ou des encombrants à jeter, la municipalité met en place un service spécifique afin d'aider les personnes âgées ou isolées.

Pour vos encombrants : contactez la mairie de Ghisonaccia
Téléphone : 04 95 56 15 10



APPELER

Collecte des véhicules hors d'usage (VHU)

Les véhicules hors d'usage (VHU) sont considérés comme des déchets dangereux. C'est pourquoi ils font l'objet d'une réglementation européenne spécifique et d'une procédure de destruction particulière, notamment l'envoi par les centres agréés VHU d'un certificat de destruction à la préfecture et l'obligation de dépollution des véhicules. La municipalité a aussi mis en œuvre un service dédié à la collecte des VHU qui sont ensuite déposés dans un centre agréé. Les frais de collecte sont à la charge du propriétaire du véhicule.

Téléphone : 04 95 56 15 10



APPELER

Rencontre avec Pascale Simoni, gérante d'U Casone



C'est bien connu, le tourisme est avec l'agriculture le secteur économique le plus important pour la commune de Ghisonaccia. Face aux enjeux du changement climatique et par conséquent à la volonté d'une clientèle de voyageurs soucieux de faire rimer « tourisme » et « développement durable », de nombreux labels et réseaux se sont créés au fil des ans afin de proposer dans le monde des destinations responsables. Le label « Ecotourisme Corse Orientale », mise en œuvre grâce aux intercommunalités de l'Oriente et du Fium'Orbu Castellu comprend aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'hôteliers, restaurateurs, artisans, commerçants, tous engagés dans une démarche durable. Pascale Simoni, la gérante du camping U Casone nous dévoile les bienfaits de ce dispositif.



Au sein de votre établissement, l'une des priorités a été de mettre en place rapidement une gestion efficiente des déchets ménagers ?

Nous avons mis à disposition de nos clients des bacs de tri depuis un certain nombre d'années déjà grâce à l'action de la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu. Au niveau de l'établissement, j'essaie d'appliquer la même logique mise en œuvre par l'intercommunalité, c'est-à-dire de faire en sorte que chaque point d'apport d'ordures ménagères soit accompagné de bacs pour le tri. A l'entrée du camping, on y trouve les bornes principales ainsi que des composteurs. Par ailleurs, on peut aussi compter sur deux autres points d'apports volontaires à l'intérieur du camping. L'idée est de faciliter le geste de tri. Il y a des affiches pour sensibiliser aussi la clientèle au tri et au compostage. J'ai commencé aussi à équiper les bungalows en bio-seaux et je viens de faire une demande auprès du label Ecotourisme pour en disposer de supplémentaires. A terme, je veux finir d'équiper la quarantaine de bungalows du camping en bio-seau. Nous faisons surtout des suggestions. C'est-à-dire qu'en laissant des bio-seaux, par exemple, on les incite à faire du compostage. Nous avons aussi des bouteilles d'eau en verre pour éviter l'usage du plastique. Ce sont des petits détails mais qui, à la fin, comptent beaucoup.

Ce label a été pour vous une évidence ?

C'est une démarche que nous travaillons depuis plusieurs mois. Nous espérons pouvoir être audités ce mois de juin. Dans le cadre de cet écolabel, nous avons l'obligation d'éradiquer tout objet à usage unique et de privilégier à la place les usages permanents comme, par exemple, les nappes tissées au lieu des nappes papiers jetables. L'idée est avant tout de réduire au maximum l'apport, la production de déchets à la source.

C'est une certification contraignante ?

Ce n'est pas infaisable mais c'est vrai que c'est une démarche rigoureuse qui prends beaucoup de temps et qui nécessite aussi des investissements plus ou moins importants selon la taille d'un établissement. Les contraintes se situent dans tous les domaines, l'électrique avec des équipements en LED, sur l'eau avec la mise en place d'économiseurs ou du goutte à goutte pour l'irrigation... Il y a aussi des critères à respecter en termes de formation des personnels. Il n'y a pas que la partie gestion des déchets, l'écolabel a une action transversale sur toute l'activité. De plus, cet écolabel n'est pas comme un classement hôtelier qui a une durée de 5 ans, il est renouvelable tous les deux ans et l'on doit maintenir un plan d'actions à travers la rénovation de matériels comme les climatisations par exemple.



Quel est le sens de votre engagement dans cette démarche ?

C'est un plus pour notre clientèle d'autant qu'U Casone s'est conçu depuis toujours dans une logique d'écotourisme. Mon père avait construit cet établissement dans le cadre du développement de l'agritourisme à l'époque. La charte d'écotourisme n'est qu'une prolongation naturelle. C'est l'identité d'U Casone dont la clientèle est très sensible à l'aspect environnemental. C'est une fierté d'avoir cette identité et c'est pour cela que j'ai souhaité formaliser cette démarche.



EN SAVOIR PLUS

FOCUS

Présentation d'Ecotourisme Corse Orientale

Le label « Ecotourisme Corse Orientale », mise en œuvre grâce aux intercommunalités de l'Oriente et du Fium'Orbu Castellu comprend aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'hôteliers, restaurateurs, artisans, commerçants, tous engagés dans une démarche durable.

La charte « Ecotourisme Corse Orientale » aux 8 critères d'engagements (eau, énergie, déchets, achats responsables...), mise en œuvre grâce aux intercommunalités de l'Oriente et du Fium'Orbu Castellu regroupe aujourd'hui 65 adhérents (hébergeurs, restaurateurs, guides, artisans, producteurs...) inscrits dans cette démarche de développement durable. Le projet a bénéficié de l'accompagnement du Groupement d'Action Locale Corse Orientale mis en place dans le cadre du Programme européen LEADER 2014-2020 et de l'appel à projet Economie Circulaire de l'ADEME 2021-2024.

Où trier ?

Les recycleries sur le territoire

Déchetterie de Prunelli

Le dépôt des déchets en recyclerie est réservé aux particuliers de la Communauté de Communes Fium'Orbu-Castellu.

Horaires d'ouverture au Public :

Horaires d'été du 1er Juillet au 31 Août : 6h00- 13h00

Tél : 04 95 54 06 71

Les déchets acceptés : meubles, métaux, déchets électriques et électroniques, végétaux, tout-venant, déchets diffus spécifiques (déchets spéciaux), huiles de friture, huiles de vidange, pneus, cartons, piles et accumulateurs, lampes, cartons, déchets d'activité de soins à risques (DASRI), radiographies, textiles, cartouches d'encre, bois...

 ACCÉDER AU PLAN



Déchetterie de Ventiseri

Elle est gérée par le SYVADEC.

Horaires d'ouverture au Public :

8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 04 95 34 00 14

Les déchets acceptés : meubles, déchets électriques et électroniques, végétaux, tout-venant, déchets diffus spécifiques (déchets spéciaux), huiles, pneus, cartons, piles et accumulateurs, lampes, cartons, textiles, cartouches d'encre, bois, métaux.

 ACCÉDER AU PLAN

Bien trier

Fium'OrbuCastellu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CUMUNITÀ DI CUMUNE

MÉMO TRI

Riduce, Rêduire, Riaduprà, Réutiliser, Reciculà ! Recycler !

Imballaggi Emballages	Vetru Verre	Carta Papiers	Cartoni Cartons
<p>Métal</p> <p>Plastique</p> <p>Cartonnette</p>	<p>Flacons</p> <p>Pots et bocaux</p>	<p>Courriers, livres, cahiers, bloc-notes, journaux, prospectus et catalogues</p>	<p>Cartons bruns et colorés, plats et ondulés</p>
<p>POUBELLE JAUNE</p> <p>Déposez-les en vrac ou dans des sacs transparents. Ne pas les imbriquer.</p> <p>Sacs opaques interdits dans le tri</p>	<p>POUBELLE VERTE</p> <p>Retirez les bouchons et couvercles.</p>	<p>POUBELLE BLEUE</p> <p>Inutile de retirer les agrafes, spirales et couvertures plastifiées.</p>	<p>BORNE CARTON</p> <p>Déposez-les vides et pliés.</p>

 EN SAVOIR + 04 95 56 10 10
www.ccfumorbucastellu.corsica

 EN SAVOIR PLUS